Yukon

DÉCLARATION GÉNÉRALE DE LA TAXE SUR LE COMBUSTIBLE
STOCK CÉDÉ À L'INTÉRIEUR DU YUKON À DES PERCEPTEURS TITULAIRES D'UNE LICENCE (FTG-4)

Période prenant fin le : AAAA - MM - JJ

Nom du percepteur	Numéro d'entreprise fédéral

Nom des percepteurs	Numéro d'entreprise fédéral	Essence				Gaz propane liquéfié	Autre combustible imposable	Autre combustible non imposable	Total
		Clair	Coloré	Aviation	Mélange d'éthanol				
Total des stocks cédés à l'intérieur du Yukon à des percepteurs titulaires d'une licence (FTG-4)									

Note : Indiquez les sommes reportées au sommaire de la taxe sur le combustible (formulaire FTG-TAX).

Imprimer Effacer